

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
86	86	59	44

SEANCE DU  
30 JUIN 2026

Date de convocation du Comité Syndical  
22 juin 2026

Date d'affichage de la convocation au siège  
22 juin 2026

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 59  
Nombre de suffrages exprimés : 60  
Nombre de délégués ayant voté pour : 60  
Nombre de délégués ayant voté contre : 0  
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0  
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 1

Le 30 juin 2026 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la maison de la culture et de la convivialité de la Roche Noire, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Alain LAGRU est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :**

**Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans :** BERTAUD Cécile, CHANUDET Sébastien, CHAUVIN Lionel, CHRETIEN Jean-Pierre, GARAYT Josquin, GENESTIER Stéphane, GRIMBERG-MICHAUD Edith, LAMBERT Béangère, LAVIE André, MARTIN Thierry, MIGNE Didier, PAZOS-SANTIAGO José, RAYMOND Isabelle, RAYNAUD Jean-Louis, RENAULT Laurent, GIANGRECO Malory, TILLIE Antoine.

**Billom Communauté :** CHAVAROT Patrick, DEGOILLE Michel, DODAT Régis, DROUIN Franck, MAZIN Vincent, PEIXOTO Maria, RAMADIER Maryline, ROSSIGNOL Dominique, MOINE Pierre.

**Communauté de Communes Plaine Limagne :** Ayme Céline, BILLEBAUD Brigitte, DARLET Romain, DEMESSINE Frédéric, ESCARZAGA Vincent, GAY Arnaud, POINTON Ludovic.

**Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :** GEORGES Denis, MOULIN François, MENUGE Marie-Claire, GIRARD Dominique, LARROUSSE Lionel, NONY Laurent, OUVRARD Antonin.

**Communauté de Communes Entre Dore Et Allier :** BERGAMI Gilles, BOUCHE Jérémy, CONSTANT Angélique, FLORET Julien, HABONNEL Pascaline, REY Dominique, SAUZEDDE Véronique, TRICHARD Dorothée, GARITTE Anne-Sophie, POUILLARD Isabelle.

**Mond'Arverne Communauté :** BORDIER Jean-Marc, DUCREUX Bernard, HEALY Bénédicte, LAGRU Alain, MAILLET Guillaume, SIMIONI Sébastien, VIALAT Gérard, DUPECHER Pierre, VALLET Gérard.

**Pouvoir(s) :**

- M. Guy MAILLARD donne procuration à Mme Dorothée TRICHARD

***Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.***

## **Thème : FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

### **Dél. 2026-25 : Approbation du Compte Financier Unique 2025 : Budget Tri et Valorisation (BTV)**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L1612-13, L1612-14, L1612-31

**VU** l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le passage au CFU pour l'ensemble des collectivités territoriales au plus tard au titre de l'exercice 2026 ;

**VU** le Compte Financier Unique 2025 (CFU 2025) établi en commun entre le SBA et le Trésorier Principal de Clermont-Ferrand au titre du Budget Tri et Valorisation (BTV) du SBA ;

**VU** la maquette du CFU 2025 annexée à la présente délibération ;

**VU** la délibération n°2022-36 du 29 septembre 2022 relative au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

**VU** la délibération n°2025-09 du 10 février 2025 relative à l'adoption du Budget primitif Tri et Valorisation 2025 ;

**VU** la délibération n°2025- 25 du 30 juin 2025 relative à l'affectation définitive des résultats 2024 au BTV 2025 ;

**VU** la délibération n°2025-33 du 29 septembre 2025 relative à la décision modificative n°1 ;

**VU** la délibération n°2026-02 de reprise anticipée des résultats 2025 au BTV 2026 ;

**VU** le rapport annuel 2025 du SBA, notamment sa partie dédiée à l'analyse des résultats financiers annexée à la présente délibération ;

**VU** le diaporama de synthèse présenté aux élus du comité syndical ;

Le Vice-Président en charge des finances et de la tarification introduit la délibération en informant le Comité Syndical que pour la deuxième fois la réalisation comptable du SBA est présentée sous la forme d'un Compte Financier Unique, qui fusionne dorénavant le Compte Administratif et le Compte de Gestion. Afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, le CFU compile les données de l'exécution budgétaire, qui étaient déjà présentes au sein du compte administratif, avec des informations patrimoniales, qui étaient uniquement associées au compte de gestion.

Il rappelle également que le compte financier unique est le document chiffré par lequel l'exécutif rend compte à l'assemblée délibérante du mandat qui lui a été confié au travers des différentes autorisations budgétaires (budget primitif, décisions modificatives, budget supplémentaire et diverses autres délibérations).

A ce titre, le compte financier unique doit retracer l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice comptable et budgétaire concerné, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser en investissement).

Pour rappel, le Syndicat du Bois de l'Aumône applique la nomenclature budgétaire et comptable M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le Vice-Président présente les chiffres du Compte Financier Unique du Budget Tri et Valorisation de l'exercice 2025 :

Pour la section de fonctionnement :

	Dépenses		Recettes
011 - Charges à caractère général	4 022 460,93 €	013-Attenuations de charges	13 860,59 €
012 - Charges de personnel	3 936 580,05 €	70 - Produits des services et ventes diverses	1 406 695,66 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 390 689,56 €	731 - Fiscalité locale	
66 - Charges financières	19 697,99 €	74 - Dotations et participations	3 199 838,91 €
67 - Charges spécifiques	105,15 €	75 - Autres produits de gestion courante	8 778 973,89 €
68- Dotations aux provisions	62 064,50 €	76 - Produits financiers	27 000,00 €
		77 - Produits spécifiques	68 720,00 €
		78 - Reprises amortissement et provisions	55 631,00 €
<b>Sous total - dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>11 431 598,18 €</b>	<b>Sous total - recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>13 550 720,05 €</b>
023 - Virement à la section d'investissement		042 - Opérations d'ordre entre sections	111 396,15 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 528 300,70 €	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
043 - Opérations ordre à l'intérieur de la section			
<b>Sous total - dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 528 300,70 €</b>	<b>Sous total - recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>111 396,15 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>12 959 898,88 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>13 662 116,20 €</b>
		002 - Résultat reporté de fonctionnement n-1	100 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 959 898,88 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 762 116,20 €</b>
		<b>Solde d'exécution de fonctionnement 2025</b>	<b>802 217,32 €</b>

Au terme de l'exercice comptable 2025, il est constaté un volume de recettes de fonctionnement de 13 762 116, 20 €, pour une réalisation en dépenses de fonctionnement de 12 959 898, 88 €. Le solde d'exécution de fonctionnement s'établit donc à 802 217, 32 € (chap 002).

Pour la section d'investissement :

	Dépenses		Recettes
20 - Immobilisations incorporelles	459 305,87 €	10 - Dotations fonds divers et réserves	
21 - Immobilisations corporelles	2 121 439,96 €	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	1 392 734,81 €
23 - Immobilisations en cours	49 761,60 €	13 - Subventions d'investissement	300 957,66 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	420 351,16 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	
13 - Subventions d'investissement reçues	2 217,60 €	27 - Immobilisations financières	
		024 - Produit des cessions d'immobilisations	
<b>Sous total - dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 053 076,19 €</b>	<b>Sous total - recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 693 692,47 €</b>
040 - Opérations d'ordre entre sections	111 396,15 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	
041 - Opérations patrimoniales		040 - Opérations ordre entre sections	1 528 300,70 €
		041 - Opérations patrimoniales	
<b>Sous total - dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>111 396,15 €</b>	<b>Sous total - recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 528 300,70 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>3 164 472,34 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>3 221 993,17 €</b>
		001 - Résultat reporté d'investissement n-1	3 547 731,82 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 164 472,34 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 769 724,99 €</b>
		<b>Solde d'exécution d'investissement 2025</b>	<b>3 605 252,65 €</b>

Au terme de l'exercice comptable 2025, la section d'investissement constate une réalisation de 6 769 724, 99 € en recettes et de 3 164 472, 34 € en dépenses. Le solde d'exécution d'investissement s'établit donc à 3 605 252, 65 € (chap 001).

063-25630018-1-20260708-DEL2026-25-DE  
Date de réception préfecture : 08/07/2026

En investissement, le montant des restes à réaliser 2025 est de 2 416 379, 12 € en dépenses. Ils ont été repris au budget primitif 2026.

Le Président passe la parole au Président de séance élu pour l'occasion et quitte la séance du Comité Syndical au moment du vote conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de séance soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Financier Unique de l'année 2025 du Budget Tri et Valorisation.

Le Comité Syndical,  
Où l'exposé du Vice-Président en charge des finances et de la tarification,  
Après en avoir débattu et délibéré,

### À L'UNANIMITÉ

**Article 1 : APPROUVE** le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 du Budget Tri et Valorisation (BTV) du Syndicat du Bois de l'Aumône selon les éléments financiers exposés précédemment.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet du Puy-de-Dôme.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

  
Lionel CHAUVIN



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.*